

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'APPEL N°013/2016

L'an deux mil seize

Et le Deux Septembre

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : La SCPA Mandela , avocats associés à la Cour, conseil constitué pour la **SOL**, porteuse d'Acte d'Appel en date du 02 Septembre 2016 par lequel elle nous fait constater qu'elle relève appel contre le jugement commercial n°47 du 25 Août 2016 rendu par le Tribunal de Commerce de Niamey dans l'affaire **SOL** contre **DA**.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

Niamey, le 02 Septembre 2016

LE GREFFIER EN CHEF